



# La Feuille

Condé-Sainte-Libiaire

de CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE février 2025 N° 135

## Le mot du maire

Lors des vœux du maire du 18 janvier, de très nombreux condéens nous avaient fait l'honneur de leur présence et nous les en remercions.

Pour ceux qui n'ont pas assisté à cette cérémonie, sachez que les discours ont largement porté sur le problème des inondations. Les élus du département sont tombés d'accord sur le fait qu'il fallait agir rapidement et efficacement. Lisez l'article dans la prochaine page.

Le maire a ensuite présenté le bilan de ce mandat et nous vous livrons la liste, non exhaustive, de tout ce qui a été effectué. Enfin, les projets pour 2025 ont été dévoilés : la création d'un centre de loisirs pour accueillir les enfants pendant les vacances, une terrasse devant la supérette, de nouvelles animations dans le village, la fin des travaux de la rue de Couilly, la poursuite du label 2ème fleur au concours des villes et villages fleuris, des cours d'anglais pour les maternelles, la mise en place d'une police municipale en collaboration avec les communes alentours...

Enfin, la cérémonie s'est clôturée par une récompense à tous nos présidents d'association sportive et culturelle, qui travaillent bénévolement à l'animation et à la cohésion de notre village.

Nous poursuivons notre route vers un avenir convivial, sécuritaire, culturel, confortable...en bref un village agréable pour tous.



## BILAN 2020 – 2024

- Création du **carré des fêtes**
- Embellissement des bords du **canal**
- Agrandissement et rénovation **école Thomas Pesquet**
- Engazonnement du **cimetière** et nouveau colombarium
- Changement de l'**éclairage public** en led
- Création des **bassins de rétention**
- Installation de la **vidéoprotection**
- Agrandissement du **parc immobilier communal**
- Rénovation de l'**éclairage du tennis**
- Installation d'un **panneau lumineux d'information**
- Mise en place de **borne de recharge électrique**
- Création de la **ludothèque**
- Création du **nouveau site internet** et illiwap
- Mise en place de nouveaux **abribus**
- **Composteurs** gratuits pour toute la commune
- Agrandissement de l'**aire de jeux**
- Mise en place d'un **ralentisseur** rue Pasteur
- Rénovation de la **salle Pompidou**
- Mise en place d'une **police municipale** pluri communale
- Rénovation de la **rue de Couilly** et du chemin des Grandes Pièces
- **Nouveau mobilier** pour les 4 classes de l'école élémentaire
- Organisation d'**événements**, les flâneries, halloween, marché de Noël, soirée beaujolais, village de Noël, brocante etc
- Obtention de la **1 ère fleur**
- Organisation de la **journée citoyenne**
- Mise en place du **centre de loisirs**
- Création de **massifs fleuris** repartis sur la commune
- Mise en place du **conseil municipal des enfants**
- Agrandissement des **fossés** et mise en place de l'Eco-pâturage
- Cours d'**anglais** et de culture pour les enfants de nos écoles
- Organisation de sorties et événements **pour nos aînés**
- Installation de la **nouvelle cloche**.



## Prévention des sinistres en cas d'inondation

Le 25 janvier, nous avons reçu en mairie des habitants désirant s'informer sur les **batardeaux**, ces dispositifs permettant de protéger ses biens en cas d'inondation, mais ils ne sont pas efficaces pour les inondations dues aux remontées par capillarité. La société BFP a présenté un système très performant et de bon rapport qualité prix. Des ristournes seront consenties, si les commandes et les installations sont groupées. De nombreux Condéens étaient présents ainsi que des riverains du Morin des communes alentour.



Les acquéreurs de Batardeaux peuvent bénéficier d'une aide grâce au fonds Barnier.

« Les travaux identifiés par un diagnostic de vulnérabilité et inscrits dans un Programme d'Actions de Prévention des **Inondations** (PAPI) sont financés à hauteur de 80%, sans jamais dépasser la limite de 36.000 € par bien à usage d'habitation ou mixte et 50% de sa valeur vénale. »

**Le diagnostic de vulnérabilité, indispensable à fournir pour la demande d'aide est délivré par le SMAGE (syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des deux Morin), mais la mairie s'occupe de recenser les demandes, le formulaire est disponible en mairie. Un délai est nécessaire pour l'obtention du diagnostic.**

La dernière inondation, particulièrement importante, et le coup de gueule de notre maire et des élus des alentours, ont permis une prise de conscience salutaire.

De nombreuses réunions ont été organisées et des fonds vont être débloqués, pour trouver des solutions... **et les mettre à exécution.**

Il faut savoir que le SMAGE a fait en 2024, 18 interventions de désembaclement au niveau de notre pont -canal, 300 m<sup>3</sup> de déchets ont été sortis de l'eau, les opérations ont coûté 200 000 euros.

Des enquêtes vont être diligentées pour identifier l'origine de cette quantité de déchets et d'arbres, qui se retrouvent bloqués sous les arches et empêchent l'écoulement correct de l'eau.

La prévention des inondations est devenu un enjeu majeur de nos communes.

## Annonce de la médiathèque



**Vous disposez d'un peu de temps  
Vous aimez la lecture ? Vous brûlez de  
partager votre passion pour les livres ?  
Vous appréciez le contact avec d'autres  
lecteurs ? Vous aimeriez participer aussi  
ponctuellement ou régulièrement à la vie  
de la grainothèque, ludothèque...  
Alors n'hésitez plus : venez rejoindre  
l'équipe de bénévoles de la Médiathèque  
Michel Houel de Condé-Sainte-Libiaire !  
Quelques heures de permanence par  
semaine, une réunion tous les 2 mois,  
transmettre un savoir-faire au cours d'une  
animation... et ainsi partager l'immense  
satisfaction de contribuer à faire exister un  
lieu culturel local, accueillant et dyna-  
mique. Nous vous attendons avec  
impatience !**

Merci de contacter Valérie au 01 60 04 92 35

Condé-Sainte-Libiaire  
**RENTREE SCOLAIRE  
2025-2026**



**- Inscriptions du 1er Février au 30 Avril 2025 -**

- Les parents des enfants nés en 2022 rentrant en 1<sup>ère</sup> année de maternelle **ET** les parents des enfants rentrant en CP, **sont invités à se présenter en mairie à partir du 1er Février 2025.**

**Durant cette période, la mairie se tient à votre disposition, sur les jours et horaires d'ouverture au public.**

Pour effectuer les formalités d'inscription, se munir impérativement des pièces suivantes :

- Le carnet de santé de l'enfant
- Livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance intégral de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer / facture ou quittance EDF/GDF/eau, téléphone fixe
- Le jugement en cas de séparation des parents de l'enfant

## En janvier à Condé



C'est avec une immense fierté que nous vous annonçons une nouvelle qui illuminera notre village et peut-être notre belle Seine-et-Marne ! L'une de nos habitantes, une jeune femme dynamique et inspirante, a décidé de se porter candidate pour le prestigieux concours de Miss France. Elle est sélectionnée parmi 12 autres candidates pour devenir Miss Seine-et-Marne et pourquoi pas... Miss Île-de-France et Miss France !

Maïwenn VIGANA a 24 ans, elle a grandi à Condé et y vit toujours avec sa famille. Elle est diplômée d'un bac +4 à l'ESSEC.

Elle est actuellement en année de césure afin de tenter de nouvelles aventures, comme Miss Seine-et-Marne, et redécouvrir ses passions comme la danse et le théâtre. L'élection aura lieu le samedi 17 mai à MONTEREAU.

Toutes les places sont épuisées, mais vous pourrez quelques jours avant cette date voter par SMS sur les liens suivants :

**Instagram: @maiiwenn :**

[https://www.instagram.com/maiiwenn?](https://www.instagram.com/maiiwenn?igsh=MXQxc21zZXFjdzF1eQ==)

[igsh=MXQxc21zZXFjdzF1eQ==](https://www.instagram.com/maiiwenn?igsh=MXQxc21zZXFjdzF1eQ==)

**Facebook : Maïwenn Vigana :**

<https://www.facebook.com/share/15wcn8PK9D/>



**Allez, tous pour Maïwenn !!!**

## Lorsque nos séniors sont rois et reines !!

Le 30 janvier 2025, les séniors de la commune étaient conviés à partager la galette des rois à l'espace Pompidou. Malgré la panne inopinée de chauffage dans la salle, l'ambiance

était chaude et conviviale. Nous avons eu la surprise de rencontrer Maïwenn, candidate Miss Seine-et-Marne ainsi que notre magicien Daniel, rusé et habile pour nous étonner !

Nos hôtes ont particulièrement apprécié ce moment simple de convivialité qui permet à tous de se retrouver et d'échanger.

Rendez-vous l'an prochain !!



## Le conseil municipal des enfants du 8 février 2025

Nos dix petits conseillers en herbe, se sont réunis avec les membres de la commission et le maire, pour leur premier conseil municipal.

Ils fourmillent d'idées et de revendications...tout à fait pertinentes mais diverses et variées comme réclamer du ketchup à la cantine, plus de temps pour déjeuner, un jeu supplémentaire sur l'aire de jeux, des cours d'informatique... Ils reçoivent un budget de 1 500 euros leur permettant de faire un projet.

A suivre attentivement, nous les retrouverons avec leur écharpes tricolores dans toutes les manifestations de la commune.



# AGENDA



**Mercredi 26 février** : après-midi ludique, et convivial autour de nos jeux à piocher selon vos envies pour les petits comme pour les plus grands.

Et pour les plus patients un défi puzzle à relever vous attend.  
De 14h30 à 18h - Mercredi 26 février - Espace Ludo de la Médiathèque.



**Samedi 22 mars** : carnaval des enfants

**Samedi 24 mai** : journée citoyenne

- \* **Réservez ces dates :**
- \* **Samedi 14 juin** : kermesse des enfants
- \* **Samedi 21 juin** : fête de la musique : programme à suivre
- \* **28 et 29 juin** : festival « Emmenez-moi » au château
- \* **4, 11, et 18 juillet** : les flâneries de Condé.

**Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel agent technique de la mairie : Jérôme**  
**Il vient compléter l'équipe de Stéphane et Eddy**

**Ouvertures de la mairie :**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30  
et le mercredi de 14 h à 17 h

Tél : 01 60 04 31 94

[contact.conde@csl77450.fr](mailto:contact.conde@csl77450.fr)

Site : [www.csl77450.fr](http://www.csl77450.fr)

Ville de  
Conde Sainte Libiaire



En cas d'urgence :  
06 27 83 45 33

Suivez-nous sur ILLIWAP

Directeur de la publication :

Fabrice Marcilly,  
Rédaction : N. Aretz, C. Fernandez, S.  
Sommier, J.-M. Fromont, P. Paquet.



## A VOS AGENDAS !

Merci de noter dès à présent que la prochaine édition de la Journée citoyenne consacrée à l'embellissement de la commune se tiendra le **samedi 24 mai, de 9h à 16h** avec déjeuner offert par la mairie.

Modalités d'inscription et détails sur les ateliers dans le prochain numéro de La Feuille.

Nous comptons sur vous !

## Ouverture du centre de loisirs pour les vacances d'avril !

Attention places limitées :  
8 maternelles + 12 élémentaires scolarisés à Condé.  
Tarif unique de 21 € par jour, repas et goûter inclus.  
Plage horaire : 8 h — 18h30.  
Les inscriptions se feront uniquement en mairie par ordre d'arrivée.

*Centre de loisirs*

